



**Centre équestre
Le Comte**

Dispositions communes aux stages et examens

Se faire plaisir...

Pour une bonne organisation et le confort de tous,
nous vous remercions de lire ce qui suit:

Les calendriers sont établis sous réserve de modification ou d'annulation si le nombre d'inscrit est insuffisant.
Renseignez-vous auprès de vos enseignants, du tableau d'information ou du bureau.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

La remise stage est valable pour les stages réservés et payés intégralement avant la date limite.

Vous pouvez prendre des 1/2 journées de stage selon les places disponibles au tarif en vigueur.

Si vous désirez un stage sur un thème spécifique n'hésitez pas à en parler aux enseignants.

Le goûter des enfants est compris dans les stages PONEYS.

La participation à un stage n'inscrit pas d'office à l'examen.

Les inscriptions aux stages ou examens se font au Bureau avec le règlement correspondant.

Les places sont prises dans l'ordre des inscriptions. 1° inscrit, 1° servi !!

Il n'est possible de passer qu'un seul examen par session.

Les connaissances et soins autour du cheval sont validés durant les cours organisés à cet effet (voir calendrier).

Il n'est pas nécessaire d'avoir le niveau complet pour suivre ou valider des connaissances du niveau supérieur.

La pratique à cheval est validée lors des sessions d'examens (voir calendrier). Il faut avoir le niveau complet et les connaissances et soins validés pour passer la pratique à cheval du niveau supérieur.

La tenue:

- pour les galops 1 à 5: pantalon d'équitation foncé, polo, sous-pull ou chemise blanc, pull bleu marine.
- pour les galops 6 et 7, tenue de concours (pantalon blanc, veste ou blouson, chemise ou sous pull blanc)

Le gilet de protection est obligatoire pour le cross 5-6-7 même pour les stages.

Pour la session Galop 5-6-7 de janvier, le passage du cross est inclus au mois d'avril pour les cavaliers le désirant. Attention, il faut vous inscrire, nous ne reprenons pas d'office les cavaliers.

Prévoyez de vous inscrire et de prendre votre licence à l'avance, trop souvent des soucis administratifs de dernière minute gêne le bon déroulement des sessions.

La Licence Fédérale de l'année en cours est obligatoire pour TOUS les examens, ne pas la confondre avec votre carte d'adhérent (la licence s'arrête au 31/12, la carte d'adhérent est valable 12 mois de date à date).

N'oubliez pas votre livret de progression et de vérifier la validation des connaissances du cheval du niveau correspondant.

Merci et à cheval pour se faire plaisir....

Le centre équestre Le Comte